



CORGIS & HEELER CLUB DE FRANCE

BEINHEIM

17/09/23

NATIONALE D'ELEVAGE

BERGER BLANC SUISSE

Tel: 06 50 95 00 76



Daniel SCHWARTZ



Iris URSCHITZ

REGIONALE D'ELEVAGE

BERGER AMÉRICAIN MINIATURE

Tel: 06 64 11 35 34



Dominique LAGROLLET

REGIONALE D'ELEVAGE

WELSH CORGI PEMBROKE

WELSH CORGI CARDIGAN

LANCASHIRE HEELER

Tel: 07 87 89 76 99

COLLEY POIL COURT

COLLEY POIL LONG

Tel: 06 78 60 90 10



Anne SOCOLOVERT

BY BIANCAVETO DESIGN



Tests de caractère : Bernard FLAMENT (BBS : CSAU - TAN - TAT Mordant/Pistage) & Yves AEMMER (BAM / CORGIS)

16 & 17 Septembre 2023

Training Club Canin Beinheim - 6 Rue du Foyer, 67930 BEINHEIM

Possibilité de s'inscrire sous www.cedia.fr - Entrée gratuite & petite restauration sur place



Naturellement
protégé & élégant...



20%
DE REMISE

CODE : BGCHCF20



Rendez-vous sur
www.biogance.fr

REGIONALE D'ELEVAGE

DIMANCHE 17 septembre 2023

BEINHEIM

Organisée par le



Affilié à la Société Centrale Canine

Pour l'amélioration des races de chiens en France

(Fédération nationale reconnue d'utilité publique par décret du 28 avril 1914, agréée par le Ministère de l'Agriculture, pour l'amélioration des races de chiens en France, par décret du 22 mai 1969)

Siège social : 3 chemin des Noyères 77320 Fretoy – tél : 01 64 01 09 43 /port : 06 81 41 04 47 –
email : contact@welshcorgi.fr – www.welshcorgi.fr

Catalogue officiel

Il incombe aux exposants d'assurer le bien-être du chien lors des expositions canines.

Il est interdit d'exposer le chien à des situations susceptibles de compromettre sa santé et son bien-être – comme abandonner un chien dans une voiture par des températures élevées ou très basses, et/ou le traiter de manière brutale ou cruelle.

La violation de ces règles entraînera l'exclusion de l'exposition canine en cours, et des événements à venir.

COMITÉ DE DIRECTION

CORGIS ET HEELER CLUB DE FRANCE

<i>Présidente :</i>	Anne SOCOLOVERT 3 Chemin des Noyères 77320 FRETOY Tel : 06 81 41 04 47 E-mail : contact@welshcorgi.fr
<i>Vice-Président :</i> <i>Responsable Commission des juges</i>	Jean KERFRIDEN La Gatellerie - 77820 77820 LE CHATELET EN BRIE Tel : 06 85 08 40 00 E-mail : jean.kerfriden@wanadoo.fr
<i>Trésorière :</i> <i>Responsable de la commission</i> <i>Utilisation</i>	Corinne GAMBIER 4 Route de Vougon la Roche- 18200 ST GEORGES DE POISIEUX Tel : 06 15 58 03 51 E-mail : cgambier59@gmail.com
<i>Secrétaire :</i>	Béatrice QUINIO 91470 BOULLAY LES TROUX Tel : 06 76 52 39 34 E-mail : editorial@welshcorgi.fr
<i>Trésorier Adjoint :</i>	Christophe DANCOISNE 22350 GUITTE Tel : 06 76 08 92 20 E-mail : christophe.dancoisne@wanadoo.fr
<i>Secrétaire Adjointe :</i>	Céline GOBEAUT 77160 SAINT BRICE Tel : 06 07 33 36 50 E-mail : cgobeaut@icloud.com
<i>Animateur Commissions</i> <i>Expositions et Délégations</i>	Catherine MALAGRE 1280 rue Georges Guynemer 41200 PRUNIER EN SOLOGNE Tel : 06 81 91 06 65 E-mail : catherine.malagre@orange.fr
<i>Responsable Troupeau</i>	Philippe GAMBIER 18200 ST GEORGES DE POISIEUX Tel : 06 15 58 03 51 E-mail : cgambier59@gmail.com
<i>Membres :</i>	Elisabeth CAMBONI 41230 LASSAY SUR CROISNE Tel : 06 30 83 48 20 E-mail : e.camboni@orange.fr
	Sylvie PREISS 77820 LE CHATELET EN BRIE E-mail : jean.kerfriden@wanadoo.fr



CORGIS & HEELER CLUB DE FRANCE

BEINHEIM 17 SEPTEMBRE 2023

Exposition REGIONALE D'ELEVAGE organisée par

Le CORGIS et HEELER CLUB de FRANCE

Avec l'aide de la Déléguée Régionale :

Alexandra GORBUNOVA

Sous le haut patronage de :

Monsieur Alexandre BALZER, Président de la Centrale Canine

Monsieur Eric OFFNER, Président de la Canine du Bas Rhin

Et sous la présidence de :

Madame SOCOLOVERT, Présidente du CHCF

COMPOSITION DU JURY :

Lancashire Heeler, Welsh Corgis Cardigan & Pembroke :

Madame Anne SOCOLOVERT

Tests de Caractère : Yves AEMMER

LE MOT DU DÉLÉGUÉ ET DE SON ADJOINTE

Chers Amis des Corgis et des Heelers, Chers Exposants,

Nous vous souhaitons la bienvenue à la première Régionale d'Elevage du Corgis & Heeler Club de France dans le Grand-Est! Nous remercions l'Association Canine du Bas Rhin et le Training Club Canin de Beenheim pour leur aide!

Cette Régionale d'Elevage sera jugée par Madame Anne SOCOLOVERT, présidente du notre club! Nous la remercions très sincèrement d'avoir accepté de juger nos 3 races.

Rendez-vous à la pause méridienne pour un petit apéritif convivial.

A tous les nouveaux exposants comme aux habitués, nous souhaitons une excellente journée dans la joie, la bonne humeur et la sportivité!

Alexandra GORBUNOVA

Le bien-être et la santé des chiens doivent constituer LA PRIORITE lors de toute exposition canine. L'exposant est responsable du bien-être du chien qu'il a inscrit à la manifestation. Il doit prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'éviter de placer l'animal dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé. Le non-respect de cette règle par l'exposant pourrait, à la demande du juge ou de l'organisateur, entraîner son exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture d'une procédure disciplinaire conformément aux règlements de la SCC.

PROGRAMME

8h30 Accueil des chiens

9h30 Début des jugements (*les corgis et les heelers seront jugés après les colleys*)

TESTS DE CARACTERE

Horaires variable en fonction des engagés

Reprise des jugements vers 14h00

Reprise des jugements vers 14h00 :

- ⇒ Suite des jugements
- ⇒ Meilleurs
- ⇒ Jeunes présentateurs
- ⇒ Paires et Couples
- ⇒ Lots d'Affixe et de Reproducteurs

*Les horaires peuvent variés en fonction du nombre de participants.
Merci pour votre compréhension*

LES RECOMPENSES SONT OFFERTES PAR LE CHCF

RÈGLEMENT DE L'EXPOSITION

RRégionaleRePeuvent participer aux épreuves de l'exposition tous les chiens appartenant aux races du Club organisateur et inscrits au livre des origines française (LOF) ou à tout autre livre des origines reconnu par la FCI. Les chiens du type de ces races sans origines connues peuvent concourir. Selon les résultats obtenus en caractère et en morphologie, ils pourront être proposés pour l'inscription à titre initial au LOF après avoir satisfait également à un examen des yeux et des hanches. Étant donné la méconnaissance de leurs origines, ils ne pourront accéder à une cotation supérieure à 1, exception faite pour la cotation 5, élite B, attribuée sur la descendance.

Lieu et date : L'exposition se tiendra dimanche 17 septembre 2023, 6 rue du Foyer 67930 Beinheim

Arrivée et Logement des chiens : L'accès à l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h00. Les jugements commenceront à partir de 9h00. Les éleveurs sont autorisés à faire figurer leurs coordonnées sur un panneau de dimension moyenne près de leurs cages.

Service vétérinaire : Le service vétérinaire est assuré par un Docteur vétérinaire qui a tout pouvoir pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de la manifestation de : chiens paraissant malades ; chiens aveugles ou estropiés ; chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnées de leurs petits ou qui par leur état peuvent perturber leurs congénères. La décision du service vétérinaire est sans appel. **NB : tous les chiens présents à l'exposition (y compris ceux ne concourant pas) doivent présenter un carnet de vaccination à jour.**

Engagements : Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines et de celles qui appartiennent à une Association canine non reconnue par la SCC.

Circulaire d'engagement dans les expositions canines : Les chiens "en cours d'inscription au LOF", "LOF en cours", etc. ayant plus de 6 mois au jour de l'exposition ne seront plus admis et leur engagement devra être refusé (exception faite pour un bot de confirmation pour une inscription à titre initial).

Confirmation : Tous les chiens inscrits à l'exposition peuvent être examinés en vue de leur confirmation éventuelle s'ils ont l'âge requis au minimum 12 mois et si les propriétaires en font expressément la demande sur la feuille d'engagement. Le certificat de naissance, le formulaire d'examen de confirmation et la carte de tatouage et/ou identification doivent être impérativement présentés aux juges en vue de cet examen. NB : vérifier que le tatouage du chien soit lisible.

Jugements : Les jugements sont placés sous l'impératif respect absolu du standard de la race. Chaque sujet se voit attribuer en fin un qualificatif général. Le juge procède ensuite à un classement de 4 sujets retenus par classe. Le juge officie seul, il peut être assisté dans son ring par un secrétaire, un assesseur, un commissaire de ring et/ou si besoin un interprète. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés.

Classes d'engagement :

- **Classe Baby :** pour les chiens âgés de 4 à 6 mois
- **Classe Puppy (ou Minime) :** pour les chiens de 6 à 9 mois. Les Classes Baby et Minime ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif. Le juge formule simplement une appréciation sur le sujet (Très Prometteur, Prometteur, Asses Prometteur ou Insuffisant).
- **Classe Jeune :** pour les chiens de 9 à 18 mois
- **Classe Intermédiaire :** pour les chiens de 15 à 24 mois
- **Classe Ouverte :** pour les chiens de 15 mois et plus
- **Classe Travail :** pour les chiens âgés d'au moins 15 mois détenteurs et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe TRAVAIL.
- **Classe Champion :** pour les chiens Champions d'un pays membre de la FCI ou les champions internationaux
- **Classe Vétérain :** pour les chiens âgés de 8 ans et plus.

Autres Classes/Groupes

- **Lot d'Affixe :** Classe pouvant être constituée sur place. Nécessite d'avoir au moins 3 et au plus 5 sujets présents lors de l'exposition, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle et nés chez le même producteur pour qui un éleveur puisse procéder à l'inscription d'un lot d'Affixe. Le classement tient compte de l'homogénéité.
- **Lot d'Elevage (ancien Lot de Reproducteur) :** Classe pouvant être constituée sur place. Pour un sujet mâle ou femelle, déjà engagé en classe individuelle, accompagné d'au moins 3 et au plus 5 de ses descendants directs au premier degré. Le classement tient compte de l'homogénéité.
- **Groupe "Premiers Pas" :** pour tous les chiens âgés de 3 à 4 mois.
- **Groupe "Fun" :** pour tous les chiens non confirmables. Donne droit à un classement sans qualificatif.

Qualificatifs et classement

Les qualificatifs donnés par les juges doivent répondre aux définitions suivantes : **EXCELLENT** - ne doit être attribué qu'à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race, présenté en parfaite condition, donnant une impression d'ensemble harmonieux et présentant un tempérament équilibré, ayant "de la classe" et une allure brillante. La supériorité de ses qualités vis-à-vis de la race permettra d'ignorer quelques petites imperfections mais il possèdera les caractéristiques typiques de son sexe. **TRES BON** - ne sera attribué qu'à un chien

parfaitement typé, équilibré dans ses proportions et en condition correcte. Il lui sera toléré quelques défauts véniels, mais non morphologiques. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité. **BON** - doit être attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas rédhibitoires. **SUFFISANT** - est à attribuer à un chien suffisamment typé, sans qualités notables ou pas en condition optimale. **DISQUALIFIÉ** - Le sujet ne correspond pas au type requis par le Standard. Il est « non confirmable » pour des raisons morphologiques ou comportementales. La raison pour laquelle il reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge. Les chiens ne pouvant prétendre à l'un des qualificatifs ci-dessus ne pourront pas rester dans le ring et se verront octroyer le qualificatif suivant. **NE PEUT ÊTRE JUGE** - ce qualificatif est attribué à un chien dont l'attitude sur le ring rend impossible toute appréciation du mouvement et des allures. Il s'applique également à un chien qui refuse de se laisser examiner par le juge, rendant impossible l'évaluation de la denture, de l'anatomie et de la structure, de la queue ou des testicules. Ce qualificatif est également valable lorsque le juge a de fortes raisons de penser que des opérations ont été pratiquées, visant à corriger la condition originale du chien ou ses caractéristiques (pauvrière, oreille, queue). La raison pour laquelle un chien reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.

Réclamations : Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements qui sont sans appel, doivent être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les ont motivées et, si accompagnées d'une caution de 60 euros qui restera acquise au Club organisateur, si après examen elles sont reconnues sans fondement.

Sanctions : Peuvent être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par les Associations affiliées :

- les exposants qui se rendent coupables de faits contre l'honneur,
- ceux qui ont fait une fausse déclaration,
- ceux qui par leur langage, leurs écrits, leurs actes nuisent au succès de l'exposition ou portent atteinte au prestige des juges et de l'un ou des Clubs organisateur(s),
- ceux qui ont fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité et ceux qui ont introduit subrepticement un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre.

Le fait d'appartenir à un club ou à une Société Canine non affiliée à la SCC ou à un organisme non reconnu par la SCC, entraîne pour son auteur et son chien l'exclusion de tout groupement affilié et de toutes manifestations patronnées par la SCC. Les sanctions sont prononcées conformément aux articles 30 et 36 du Règlement Intérieur de la Société Centrale Canine.

Responsabilité : Le Club organisateur décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas et pour quelque cause que se soit. Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'exposition des accidents et autres dégâts occasionnés par leur chien tant à des tiers qu'à eux même. Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent de façon absolue, sans condition ni réserves, tous les articles du présent règlement. Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes les contestations relatives à leur interprétation, seront jugées immédiatement et sans appel, par le comité du C.H.C.F. présent à l'exposition.

Réserve : Le Club organisateur de la manifestation se réserve le droit d'apporter tout changement nécessaire concernant l'organisation de l'exposition en cas de force majeure, (ex : indisponibilité du juge prévu, intempéries, etc.).

Annulation : En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que le Club organisateur devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés. **Seulement en cas d'annulation pour raisons sanitaires, les engagements pourront être remboursés, frais de gestion déduits.**

Avis aux exposants résidant à l'étranger :

- 1) Les règlements sanitaires imposent aux organisateurs de pouvoir vérifier la photocopie du certificat de vaccination antirabique des chiens engagés. Cette copie devra en conséquence être jointe au formulaire d'engagement.
- 2) Les services des douanes sont susceptibles d'exiger d'une personne se présentant au bureau des douanes avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et la production d'un passeport européen pour chaque chien.
- 3) L'entrée en France n'est autorisée que pour des chiens d'au moins trois mois, sous réserve de présentation d'un certificat délivré par un vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.
- 4) Il est recommandé de faire vacciner les chiens contre la gastro-entérite à parvovirus et contre la toux de chenil.

NB : Pour les exposants étrangers : certificat antirabique en cours de validité (1 an max) obligatoire.

POUR LA CLASSE CHAMPION & LA CLASSE TRAVAIL

Le justificatif devra être homologué avant le date de clôture des engagements. Date d'homologation du titre de Champion des pays membres de la F.C.I., ou de Champion International de la F.C.I. :
Joindre une copie du justificatif SVF.

CORGIS ET HEELER CLUB DE FRANCE **FORMULAIRE DE DEMANDE DE COTATION**

A adresser avec le dossier complet à

Céline GOBEAUT
1 rue de Champlodot
77160 SAINT-BRICE

ou par mail à : cgobeaut@icloud.com

NOM et Prénom du propriétaire.....

Adresse

.....TEL:.....

E-mail :.....

J'ai l'honneur de demander la mémorisation de la cotation pour mon :

PEMBROKE CARDIGAN HEELER

NOM DU CHIEN :.....

SEXE : MALE FEMELLE

N° IDENTIFICATION :.....N°LOF :.....

COTATION DEMANDEE : 2 points 3 points

4 points 5 points 6 points (1)

DATE et SIGNATURE

Je joins à ma demande, en **fonction de la cotation demandée** :

- Photocopie du pedigree (réduite de préférence).
- Photocopie des slips « Excellent ».
- Photocopie du test de caractère ou CSAU.
- Photocopie de la lecture des radios des hanches.
- Photocopie du test oculaire (et ou) test génétique pour l'APR.
- Copie du test ADN id, avec copie d'écran lof select d'enregistrement par la SCC.

Le dossier doit être complet à chaque changement de cotation.

LES DOSSIERS INCOMPLETS RESTERONT SANS SUITE.

IMPORTANT : La commission technique d'élevage, après réception du dossier complet, transmettra à la Société Centrale Canine, aux fins de mémorisation de la cotation sur les Certificats de naissance des descendants de votre Corgi et Heeler

(1) cocher la case utile



CORGIS & HEELER CLUB DE FRANCE

ADHESION 2023

Pour toute nouvelle adhésion,
joindre une enveloppe retour timbrée 20g.

RENOUVELLEMENT 2023

N° d'adhérent (sur la carte 2022)

- Adhésion Individuelle (personne majeure) :35,00 €
 Adhésion Couple (deux noms, même adresse, personnes majeures) : 40,00 €
 Adhésion Famille (même foyer fiscal, personnes majeures, prix couple + 10€/personne)
 Membre bienfaiteur (personne majeure) : 105,00 €

1 - Nom, Prénom :

(a) M.Mme.....

2 - Nom, Prénom :

(a) M.Mme.....

Adresse :

Code Postal : Ville :

Pays : E-mail :

Tel : Parrain (si possible et si nouvel adhérent) :
.....

Affixe (si éleveur) :

verse à ce jour ma cotisation : **chèque à l'ordre du Corgis et Heeler Club de France**

(Payment by international postal order to the treasurer or by bank transfert to IBAN)

IBAN : FR7610278061560002063490187

BIC: CMCI FR 2A

La cotisation (pour les nouveaux adhérents) perçue entre le **1.10.2022** et le **30.09.2023** compte pour l'année **2023**.

Votre adhésion inclut la revue sous forme électronique, et newsletters.

Date et signature (s) :

(a) : **rayez la mention inutile**

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à Mme Corinne Gambier cgambier59@gmail.com

Compléter lisiblement et retourner signé SVP à :

Mme Corinne GAMBIER

4 route de Vougon-la-Roche 18200 ST GEORGES de POISIEUX , France

Statistiques des chiens inscrits

1er GROUPE

WELSH CORGI CARDIGAN.....	4
OUVERTE MALES.....	De 1 à 1..... 1
PUPPY FEMELLES.....	De 2 à 3..... 2
OUVERTE FEMELLES.....	De 4 à 4..... 1
WELSH CORGI PEMBROKE.....	21
PUPPY MALES.....	De 5 à 5..... 1
JEUNE MALES.....	De 6 à 7..... 2
INTERMEDIAIRE MALES.....	De 8 à 9..... 2
OUVERTE MALES.....	De 10 à 10..... 1
CHAMPION MALES.....	De 11 à 11..... 1
PUPPY FEMELLES.....	De 12 à 14..... 3
JEUNE FEMELLES.....	De 15 à 18..... 4
INTERMEDIAIRE FEMELLES.....	De 19 à 20..... 2
OUVERTE FEMELLES.....	De 21 à 24..... 4
VETERAN FEMELLES.....	De 25 à 25..... 1

Soit 25 chiens inscrits pour 13 classes dans le 1er Groupe

**Soit 25 chiens inscrits pour 13 classes à l'exposition de R.E. Corgis et Heeler -
Beinheim (67)**

JURY

Mme SOCOLOVERT Anne (25)

WELSH CORGI CARDIGAN

CLASSE OUVERTE Mâles : 1
CLASSE PUPPY Femelles : 2
CLASSE OUVERTE Femelles : 1

WELSH CORGI PEMBROKE

CLASSE PUPPY Mâles : 1
CLASSE JEUNE Mâles : 2
CLASSE INTERMEDIAIRE Mâles : 2
CLASSE OUVERTE Mâles : 1
CLASSE CHAMPION Mâles : 1
CLASSE PUPPY Femelles : 3
CLASSE JEUNE Femelles : 4
CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 2
CLASSE OUVERTE Femelles : 4
CLASSE VETERAN Femelles : 1

Liste des exposants

ALTMAYER Stéphane	9
ANGILERI Jonathan	15-20
BUCKEL Frédéric	10
BUQUET Angélique 22, hameau Villy le Haut 76630 AVESNES EN VAL	16-17-23
DELBAERE Anne	3
FOUET Julie 7, porte du Miroir 68100 MULHOUSE	7
GORBUNOVA Alexandra	2-4
GOULIN Noëlle	18
HAENTZLER Charlotte	19
HUYNH Tan-Thong 108, avenue Général Leclerc 54600 VILLERS LES NANCY	6
KOEHLER Helen	13
NOEL Rosalie 4, rue des Aubépines 90160 PEROUSE	8-11-14-21-22
RICARD Coline	5
SCHELBERT Katerina	1
SERWINE Christelle	12-24-25

WELSH CORGI CARDIGAN

CLASSE OUVERTE MALES - JUGE Mme SOCOLOVERT Anne

1 GOOD LUCK STONE UNICO ZAKHAR

LOS : 787566 Tat : 643078900166889 né le 21/04/2021 (DOM CORGI INDIANA JONES X OREDEZH HAUSE BAZHENA) Prod. M. BOSHENYATOVA A.A. Prop. Mme SCHELBERT Katerina

CLASSE PUPPY FEMELLES - JUGE Mme SOCOLOVERT Anne

2 INSPIRED BY UNDER MY UMBRELLA

LOF : 001656 Tat : 250268780657466 née le 13/03/2023 (COEDWIG'S WINBUCK FIREFLY X BRONANT DANCING BAREFOOT) Prod. Mme GORBUNOVA Alexandra Prop. Mme GORBUNOVA Alexandra

3 UPRISING DU SPHINX COLIBRI

LOF : 001596 Tat : 250269591314455 née le 02/01/2023 (COVENTINEA READY TO RUMBLE X ANNA-MAY OF REDBROOK) Prod. Mme DELBAERE Anne Prop. Mme DELBAERE Anne

CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE Mme SOCOLOVERT Anne

4 MAJOR POINT REVOLUTION

RKF : 5799537 Tat : 643094800140543 née le 17/05/2021 (MAJOR POINT ZUCCHERO X MAJOR POINT MALENA) Prod. Mme MAYOROVA Nathalia Prop. Mme GORBUNOVA Alexandra

WELSH CORGI PEMBROKE

CLASSE PUPPY MALES - JUGE Mme SOCOLOVERT Anne

5 U'OSCAR KINGDOM OF MINI WOLF

LOF : 008735 Tat : 250269610736351 né le 14/02/2023 (RAINBOW DES PRESTIGES D'ARANJUEZ X SHINY CHARLOTTE DUBENSKY ZAMOK) Prod. M. ANGLERI Jonathan Prop. Mme RICARD Coline

CLASSE JEUNE MALES - JUGE Mme SOCOLOVERT Anne

6 OPUS GRANDE THE BLACK SHADOW NBT

LOF : 008139 Tat : 250268780491236 né le 30/08/2022 (MARKADOS PORDIOS TOR INCREDIBLE X CORGI RED HILL MAGHY NBT) Prod. SCEA HATCHERO Prop. M. HUYNH Tan-Thong

7 TONY CURTIS DES PRESTIGES D'ARANJUEZ

LOF : 007987 Tat : 250269610522058 né le 10/07/2022 (RAINBOW DES PRESTIGES D'ARANJUEZ X ULTRA ALIBI EX VALHALOS SARGAS) Prod. Mme NOEL Rosalie Prop. Mlle FOUET Julie

CLASSE INTERMEDIAIRE MALES - JUGE Mme SOCOLOVERT Anne

8 FABIO KANNAVARO CORGI ROYAL COURT

UKU : 0549135 Tat : 250268780106092 né le 28/02/2022 (DRAGONJOY SECRETARIAT X DRAGONJOY MARIA CALLAS) Prod. Mme TRAKHT Olesya Prop. Mme NOEL Rosalie

9 TACOS DE LA VALLEE DU POSSIBLE

LOF : 007565 Tat : 250269610231010 né le 25/02/2022 (MOONLIGHT DES FIELDS DU REAL X NYOKI KISS ANGEL'S POSSIBLE) Prod. Mme LEFRANC Christine Prop. M. ALTMAYER Stéphane

CLASSE OUVERTE MALES - JUGE Mme SOCOLOVERT Anne

10 RAVEL UZEM BACHLA

LOF : 005970 Tat : 250268743533278 né le 23/08/2020 (NOBODY THIS KNOWS DE LA CAVERNE DES ANGES X ONLY YOU DE L'ETANG DES IMPERIAUX) Prod. M. MEYER Jean-Martin Prop. M. BUCKEL Frédéric

CLASSE CHAMPION MALES - JUGE Mme SOCOLOVERT Anne

11 FEST HAUER LANDON

RKF : 5777635 Tat : 643099000875484 né le 26/09/2020 (FEST HAUER YAN X GINGER ELF MONA LISA) Prod. Mme MATROSOVA Prop. Mme NOEL Rosalie

CLASSE PUPPY FEMELLES - JUGE Mme SOCOLOVERT Anne**12 THE BEAUTY ARIEL DES FEERIES DE ZEBULON**

LOF : 008561 Tat : 250269699604852 née le 24/12/2022 (JOHNNY I HARDLY KNEW YA O'THE PALATINATE PIXIES X SUGAR APPLE DE LA CAVERNE DES ANGES) Prod. Mme M. SERWINE Christelle et Stéphane Prop. Mme SERWINE Christelle

13 U'LIZBETH DES GAZONS D'ILE DE FRANCE

LOF : 009001 Tat : 250269591206284 née le 27/02/2023 (NIGHT KEEPISH CINZANO AIKEMUNO X BEA) Prod. M. ROCHER Guillaume Prop. Mme KOEHLER Helen

14 UN JOUR EN FRANCE DES PRESTIGES D'ARANJUEZ

LOF : 008941 Tat : 250269610660452 née le 24/02/2023 (FABIO KANNAVARO CORGI ROYAL COURT X RITA ORA DES PRESTIGES D'ARANJUEZ) Prod. Mme NOEL Rosalie Prop. Mme NOEL Rosalie

CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE Mme SOCOLOVERT Anne**15 HAKUNA MATATA IZ IMPERII SCORPIONA**

UKU : 20B902C522 Tat : 900215005748810 née le 29/09/2022 (DRAGONJOY SECRETARIAT X ANDVOL SHERY SHER) Prod. M. Mme VYGULYAR N. / KALINICHENKO A. Prop. M. ANGILERI Jonathan

16 THALIE DES GRES DE MALLEVILLE

LOF : 008398 Tat : 250269610585568 née le 01/10/2022 (NIGHT KEEPISH CINZANO AIKEMUNO X OUPS DU CLOS DE REVERIE) Prod. Mme BUQUET Angélique Prop. Mlle BUQUET Angélique

17 THEMIS DES GRES DE MALLEVILLE

LOF : 008400 Tat : 250269610585728 née le 01/10/2022 (NIGHT KEEPISH CINZANO AIKEMUNO X OUPS DU CLOS DE REVERIE) Prod. Mme BUQUET Angélique Prop. Mlle BUQUET Angélique

18 TRUE LOVE DES PRESTIGES D'ARANJUEZ

LOF : 007952 Tat : 250269610352491 née le 07/07/2022 (DRAGONJOY GENGIS KHAN X RITA ORA DES PRESTIGES D'ARANJUEZ) Prod. Mme NOEL Rosalie Prop. Mme GOULIN Noëlle

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE Mme SOCOLOVERT Anne**19 SHANNA O'HARA DES CONTAMINES**

LOF : 007235/01439 Tat : 250269610198427 née le 24/11/2021 (ABERLEE FOLLOW THAT DREAM X MEW POKEMON'S STAR DES CONTAMINES) Prod. Mmes CAMBONI / MALAGRE / DEVRED Prop. Mme HAENTZLER Charlotte

20 TINKERBELL FROM NEVERLANDE KINGDOM OF MINI WOLF

LOF : 007726/01457 Tat : 250269610404702 née le 01/05/2022 (RAINBOW DES PRESTIGES D'ARANJUEZ X PINK LADY OF SWANEE RIVER) Prod. M. ANGILERI Jonathan Prop. M. ANGILERI Jonathan

CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE Mme SOCOLOVERT Anne**21 RITA ORA DES PRESTIGES D'ARANJUEZ**

LOF : 005594/01120 Tat : 250269811795982 née le 02/02/2020 (ABERCROMBIE ASTON TIRROLD X SKAZKA SEVERA VOT TAKAYA KRASOTA) Prod. Mme NOEL Rosalie Prop. Mme NOEL Rosalie

22 SHELBY POLLY DES PRESTIGES D'ARANJUEZ

LOF : 006529/01420 Tat : 250269608850787 née le 13/02/2021 (ALENCLAUD SANTINO X SKAZKA SEVERA VOT TAKAYA KRASOTA) Prod. Mme NOEL Rosalie Prop. Mme NOEL Rosalie

23 SPEED SEEDLING DES GRES DE MALLEVILLE

LOF : 007123/01408 Tat : 250269610027692 née le 12/09/2021 (FELANGRY UPPERCUT REALITY X OUPS DU CLOS DE REVERIE) Prod. Mme BUQUET Angélique Prop. Mlle BUQUET Angélique

24 SUGAR APPLE DE LA CAVERNE DES ANGES

LOF : 006636/01283 Tat : 250269608902847 née le 30/03/2021 (MAJOR POINT INSTAGRAM X ALGIZ GEBO INGRID) Prod. Mmes THOMAS Jocelyne et Edwige Prop. Mme SERWINE Christelle

CLASSE VETERAN FEMELLES - JUGE Mme SOCOLOVERT Anne**25 JAI-ENCORE-REVE-DELLE DE LA CAVERNE DES ANGES**

LOF : 003195/00761 Tat : 149VAX née le 23/08/2014 (SHAMQUIN FINNEGAN'S-WAKE X HIPHIGENIE DE LA CAVERNE DES ANGES) Prod. Mme THOMAS Jocelyne Prop. Mme SERWINE Christelle



Partenaire
de la SCC



-10%
POUR
LES MEMBRES
DU CLUB

Complication de mise bas, césariennes, vices cachés...

Agria à vos côtés
pour protéger votre élevage



Protège vos
reproducteurs/reproductrices,
vos portées et vos chiots



Indemnise
en cas de maladie/accident
de votre cheptel



Indemnise
en cas de décès/perte
de capacité reproductive

Rejoignez vous aussi l'Agria Breeders Club !



- Sans cotisation
- Sans engagement
- Sans contrainte

Recevez vos kits à chaque portée

Gratuit

Une pochette santé
par chiot

Une assurance
offerte par chiot*



Un guide d'accueil
du chiot par chiot

Une couverture
pour votre
reproductrice

*voir conditions d'assurance